

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02374

Numéro SIREN : 792 114 324

Nom ou dénomination : 3G TRADING

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2019 sous le numéro de dépôt 52174

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/52174

Déposant :

Nom/dénomination : 3G TRADING

Forme juridique :

N° SIREN : 792 114 324

N° gestion : 2013 B 02374



Identification

M DJEBBAR ABDEL ILLAH

101 RUE PARIS

92110 CLICHY

FRANCE

N° d'adhérent : 20142510069494

Pour le compte de :

SASU 3G TRADING

792 114 324

101 RUE DE PARIS

92110 Clichy

Période déclarée : 2018

Date limite de dépôt : 18/05/2019

Déclaration

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 2
Annexe 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 3
Annexe 2033A (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 4
Annexe 2033B (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 5
Annexe 2033C (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 6
Annexe 2033D (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 7
Annexe 2033E (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 8
Annexe 2033F (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 9
Annexe 2033G (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 10
Annexe 2059H (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 11
Annexe 2059I (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 12
Annexe 2069RCI (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 13
Annexe ANNEXLIB01 (applicable à compter du 31/12/2005)	p. 14

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - Adresse du siège social

Numéro, type et nom de voie	101 RUE DE PARIS		
Code postal	92110	Ville	CLICHY
Pays	FRANCE		

B - ACTIVITÉS

Activités exercées

VENTE ARTICLES ORIENTAUX

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit (report du 2033-B)	0
Bénéfice imposable à 15%	14 038				

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

I - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Identités et coordonnées des membres

1	Titre		Nom, Prénom	DJEBBAR ABDEL ILLAH
	Qualité			president
	Numéro, type et nom de voie	03 RUE ROBERT LAVERGNE		
	Code postal	92600	Ville	ASNIERES SUR SEINE
	Pays	FRANCE		

Sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2018
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	5 717		

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	98 000		98 000
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	2 000	2 000	0
Immobilisations financières (1)	7 815		7 815
TOTAL I (5)	107 815	2 000	105 815
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises	13 600		13 600
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)			0
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	408		408
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	14 008	0	14 008
TOTAL GENERAL (I + II)	121 823	2 000	119 823

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	10 000
Réserve légale	1 000
Report à nouveau	16 449
Résultat de l'exercice	11 998
TOTAL I	39 447
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	23 331
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	28 438
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	24 072
TOTAL III	80 376
TOTAL GENERAL (I + II + III)	119 823

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE		
Produits d'exploitation		Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	182 036
Autres produits		1
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		182 037
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		119 078
Variation de stock (marchandises)		-40
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		73
Autres charges externes		34 948
Impôts, taxes et versements assimilés		1 552
Rémunérations du personnel		8 240
Charges sociales		3 292
Dotations aux amortissements		108
Autres charges		1
Total des charges d'exploitation (II)		167 252
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		14 785
Produits et charges divers	Charges financières (V)	682
	Impôts sur les bénéfices (VII)	2 106
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		11 997

B - RÉSULTAT FISCAL		
	Bénéfice	Déficit
	11 997	0
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		2 106
Déductions de l'exercice		
Déductions diverses		66
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	14 037	0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	14 037	0

DIVERS À DÉDUIRE	
Libellé	Montant
CICE 1093 *6%	66

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	98 000			98 000	
Autres				0	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels	2 000			2 000	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles				0	
Immobilisations financières					
	7 815			7 815	
TOTAL rubrique I	107 815	0	0	107 815	0

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 892	108		2 000
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL rubrique II	1 892	108	0	2 000

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

IV - DIVERS

Montant de la TVA collectée	16 299
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	11 988

**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	182 036
TOTAL 1	182 036
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Achats	119 151
Variation négative des stocks	-40
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	9 777
TOTAL 3	128 888
IV - Valeur ajoutée produite	
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	53 148

Composition du capital social

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	M		
	Nom et prénom	DJEBBAR ABDEL ILLAH	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	16/04/1968	Pays de naissance	ALGERIE
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance	
	Numéro, type et nom de voie	5 RUE ROBERT LAVERGNE		
	Code postal	92600	Ville	ASNIERES SUR SEINE
	Pays	FRANCE		

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

X

page 10 sur 14

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

page 11 sur 14

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

page 12 sur 14

1 - RÉDUCTION ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

1.1 Crédits d'impôts

Crédit d'impôt 1 CIC	Montant	66
----------------------	---------	----

1.3 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1 093
---	-------

3 - PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (À DÉTAILLER POUR LES CRÉDITS D'IMPÔTS "AUTRES")

DEDUCTION SUR IMPOTS SUR LES SOCIETES

Annexe libre

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

X

page 14 sur 14

SASU 3G TRADING
Au capital de 10 00,00 EUROS
Siège Social :
101 RUE DE PARIS
92110 Clichy
SIRET : 79211432400017

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2019

L'an Deux Mille dix-neuf
Le 30 JUIN à 16 Heures,
CLICHY,

M. DJEBBAR ABDEL ILLAH, demeurant au 03 RUE ROBERT LAVERGNE
92600 ASNIERES SUR SEINE,

Propriétaire des 100 parts de 100 euros composant le capital social de la société
SASU 3G TRADING et donc associé unique de ladite société, cumulant cette
qualité avec celle de gérant unique de cette société,
A, préalablement au vote des décisions relatives à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31/12/2018, exposé ce qui suit:

Exposé

En sa qualité de seul gérant de la société SASU 3G TRADING, M. DJEBBAR
ABDEL ILLAH, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan,
compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2018.

Décision à prendre

Elles concernent :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018,**
- l'affectation des résultats,**
- les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,**

L'associé unique a, en conformité des dispositions de l'article L. 223-31 du Code
de commerce, pris les décisions suivantes:

Handwritten signature

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve dans le délai légal les comptes annuels, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2018, établis par ses soins, lesquels laissent apparaître un bénéfice de 11998.00 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion dont il confirme les termes en tant que de besoin.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2018 et des reports antérieurs d'un montant total de 28447,00 €.

28447.00 euros au report à nouveau

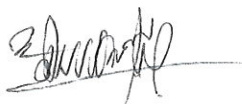
TROISIEME DECISION

L'associé unique, en conformité des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, prend acte de la poursuite pendant l'exercice clos le 31/12/2018 des conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2018 et consistant en un salaire de 5717,00 € versé au gérant au titre de l'année 2018.

QUATRIEME DECISION

De tout ce que dessus, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal, lequel a été établi sur le registre de ses décisions, conformément à la loi.

Monsieur DJEBBAR ABDEL ILLAH



SASU 3G TRADING
Au capital de 10 00,00 EUROS
Siège Social :
101 RUE DE PARIS
92110 Clichy
SIRET : 79211432400017

RAPPORT DE GESTION
DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2019

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, le rapport de gestion ainsi que tous les comptes annuels dudit exercice.

Pour information, il vous a été adressé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, savoir :

- Les comptes annuels et le texte des résolutions soumises à votre vote

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé sont présentés en conformité avec la loi comptable n° 82/3530 du 30 avril 1983 et du décret n° 83/1020 du 29 novembre 1983.

Vous trouverez, en annexe, de façon détaillée, les principales informations comptables.

AM

- 1 -



[Signature]

COMPTE RENDU DES PRINCIPALES INFORMATIONS COMPTABLES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018:

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 182037,00 €, Contre 184579,00 € de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 8240,00 € contre 7291,00 € de l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales s'élève à 3292,00 € contre 2766,00 € de l'exercice précédent

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteints un total de 167252, 00 € contre 172798,00 € de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 14785,00 € contre 1297,00 € de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- des produits exceptionnels de 0,00 € contre 0,00 € de l'exercice précédent.
- des charges exceptionnelles de 0,00 € contre 0,00 € de l'exercice précédent.
- des charges financières de 682,00 € contre 1049,00 € de l'exercice précédent.
- de l'impôt sur les sociétés de 2106,00 € contre 1610,00 € de l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par un bénéfice de 11998,00 € contre 10732,00 € de l'exercice précédent.

L'associé unique décide d'affecter de la manière suivante le résultat de l'exercice 2018 et des reports antérieurs d'un montant global de 28447,00 €.

- Report à nouveau : 28447,00 €

Fait à CLICHY.
Le, 30 JUIN 2019

LE PRESIDENT



- 2 -